

Tanzanie : procès sous tension d'un Imam controversé

APA, 19-02-2013 Tanzanie : refus de libération sous caution de 54 Musulmans accusés d'Émeutes Arusha (Tanzanie) - Un tribunal tanzanien a refusé lundi d'accorder la libération sous caution à 54 Musulmans arrêtés par la police vendredi lors d'une manifestation qui avait été interdite la veille par les forces de l'ordre, apprend-on de sources concordantes mardi. Ils avaient bravé l'interdiction pour réclamer la remise en liberté sous caution de Cheikh Ponda Issa Ponda, un responsable musulman controversé.

Ce dernier est chef de la Jumuiya ya wa Islamu - la Communauté de l'Islam -, un groupe non reconnu par les autorités tanzaniennes, ni par les responsables musulmans locaux officiels. Il est poursuivi depuis octobre dernier pour incitation à la violence, intrusion criminelle et vol. "Le juge leur a refusé la remise en liberté sous caution, mais je n'ai pas plus de détail car je n'étais pas présent ; je ne suis pas dans cette nouvelle affaire", a indiqué à APA, l'avocat de Ponda, Maître Juma Nasoro, joint au téléphone à Dar es Salaam, depuis Arusha. La décision de ce tribunal de Dar es Salaam a été confirmée à APA par des militants des droits de l'homme et des témoins présents à l'audience. Ils ont tous plaidé, sans l'assistance d'un avocat, non coupables des chefs de conspiration, rassemblement illégal et Émeutes, portés contre eux, selon ces sources. Le juge Sudi Fundi a justifié sa décision par des craintes pour la sécurité publique. Leur procès vient s'ajouter à celui de Ponda Issa Ponda et ses 49 co-accusés, qui doit se poursuivre mardi, selon Maître Nasoro.